

## DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE SEJOURS ENFANTS

L'aide « SEJOURS ENFANTS » issue du fond du 1% est destinée à favoriser la découverte culturelle et les voyages organisés dans le cadre des Activités Scolaires. Elle concerne tous les enfants en âge scolaire (6 à 16 ans) ou poursuivant des études, ayant des droits ouverts en Activités Sociales.

L'aide accordée sera réglée après le séjour effectué et sera virée sur le compte bancaire communiqué sur le formulaire.

NOM et Prénom de l'Ouvrant-Droit :

NIA :

NOM et Prénom de l'Ayant-Droit :

Date de naissance :

Groupe scolaire, collège ou lycée :

Séjour du :

au :

Lieu du séjour :

Pays :

Date :

Vu et transmis le :

Signature du demandeur :

VIREMENT BANCAIRE (à compléter)	
IBAN	<input style="width: 95%;" type="text"/>
BIC	<input style="width: 95%;" type="text"/>

### **RESERVE A LA CMCAS LOIRE**

Type de séjour	Coef. Familial	Participation CMCAS %	Montant participation CMCAS	Plafond/an/bénéficiaire
SEJOUR LINGUISTIQUE				1000 €
CLASSES LOISIRS				400 €

Signature du Président CMCAS Loire

Signature du Trésorier CMCAS Loire